

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 28 mai 2019

Présents : Mr Claude CAVALLINI, Maire, Cyril GRENARD, Mrs Alexandre MICHALET, Pascal COURTOIS, Mme Laëtitia MICHALET-BUSSOD, Mr Jean-Marie DROMARD , Mme Suzie DECOSTER . **Absents :** Mr Alexandre DESBORDES, Mr Frédéric PANSARD, Mme Morgane NIVOT , excusée.

Secrétaire : Mme Laëtitia MICHALET-BUSSOD

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Une délibération est rajoutée à l'ordre du jour : **1. CREATION D'UNE REGIE :** Pour l'utilisation d'une carte bancaire avec un compte DFT et détention d'une CB. Le plafond d'utilisation est fixé à 1 000€ avec justificatif . Le conseil approuve à l'unanimité et autorise Mr le maire à prendre les arrêtés de rigueur

2.OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE : et nomination d'un agent enquêteur en la personne de Mr Jean-Marie DROMARD, dans le cadre d'une mesure de déclassement d'un chemin rural. Le Conseil approuve à l'unanimité.

3.RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020 : A l'unanimité le conseil nomme Mme Agnès MOREL en tant que coordonnateur communal responsable de la préparation et de la collecte du recensement. Accord à l'unanimité du Conseil.

4.SIGNALETIQUE ROUTIERE POUR LA FETE DE BELLEYDOUX : A l'occasion de la Fête Patronale des 8 et 9 juin prochain Le Conseil à l'unanimité autorise Mr le Maire à prendre un arrêté de circulation réglementant la circulation.

5.DIVERS

* Le devis présenté par l'Entreprise DUCRET pour la réalisation d'un garage pour la dameuse (partie bois) est de 5 671€ TTC non livré.

* Le conseil donne un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par Mr Patrick PELTIER pour la construction d'un abri bois attenant à son habitation.

* Pour un bon déroulement de la Fête patronale des 8 et 9 juin 2019, il sera mis en place une réglementation de la circulation précisant que dans la traversée du Village sens Echallon/Les Bouchoux : sens unique voie montante sur la RD33 et sens Les Bouchoux/Echallon : déviation par le haut du Village, route de Belle Voëte puis retour sur la RD33 Par la Route de la Poyat.

* Programme de la Fête communale des 8 et 9 juin 2019 : randonnée du facteur qui passera vers les Archers des Hautes Combes pour des démonstrations et des initiations ; vente de miel, livres, plantes. Soirée du Foyer Rural et repas dimanche midi ; vente de pain, crêpes et gaufres par le Sou des Ecoles avec jeux et tournoi de foot; exposition de tracteurs Belleydousans .

Fait à Belleydoux le 31 mai 2019

Le Maire,